

Visualisation

Question écrite (04/05/2021)**Avenir de l'Institut français de Valence**

Mme Évelyne Renaud-Garabedian attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'avenir de l'Institut français de Valence (IFV). En 2018, l'inspection générale des affaires étrangères (IGAE) avait laissé deux ans à l'Institut français de Valence pour se réorganiser et équilibrer ses comptes, sous peine de fermeture définitive. Personnels et direction ont mis en oeuvre une politique de réduction du déficit permettant de passer de 40 000 euros de déficit en 2017 à 5 000 euros en 2019. En parallèle, une réduction drastique de l'offre de cours et du nombre d'activités sur site a été menée. L'IFV reste, malgré tout, attractif et dynamique. Chaque année, il compte en moyenne 750 élèves qui y suivent des cours, 1300 candidats qui passent des examens officiels de français DELF et DALF et plus de 1000 personnes inscrites à la Médiathèque. L'Institut est très apprécié par la communauté francophile et francophone de Valence, qui est d'ailleurs une des principales zones d'installation des Français ces dernières années. En raison de la crise sanitaire entraînant la suspension de l'ensemble des activités de l'IFV, cette année 2020 ne saurait être significative en termes de résultats économiques de l'Institut et prise comme aiguillon de la décision de fermeture. Elle lui demande qu'une observation de deux années supplémentaires soient accordée à l'Institut afin d'évaluer sa gestion budgétaire et son attractivité dans des conditions normales de fonctionnement et non de façon dégradée comme cela a pu l'être pendant l'épidémie et les périodes de confinement associées.

Fermer